



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture
Direction des Services du Cabinet
Service des Sécurités

CHAUMONT, le 20 juillet 2018

Le préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

OBJET : Campagne annuelle 2018 de prévention des noyades et risques liés à la baignade.

P.J. : 3

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière.

L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade et le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades. Plus que jamais, il convient de rappeler au public qu'il faut tenir compte de sa condition physique, s'informer sur les conditions météorologiques, ne pas prendre de risques lors de la pratique d'activités nautique et surtout ne pas laisser les jeunes enfants sans surveillance active.

A cet effet, une brochure intitulée « Se baigner, sans danger » ainsi qu'une affiche sur « les 3 réflexes pour se baigner sans danger », (modèles ci-joints) ont pour objectif la sensibilisation du grand public aux risques liés à la baignade et aux mesures élémentaires de protection à prendre pour les prévenir.

Ces documents sont téléchargeables sur le lien suivant :

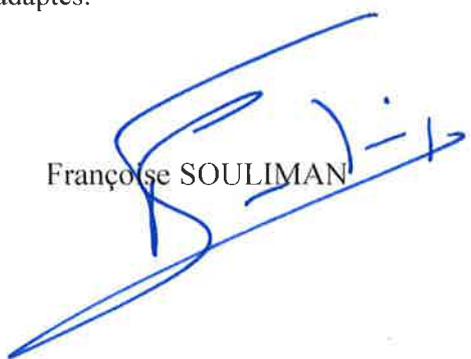
<http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/accidents/noyades.asp>

Je vous invite donc à relayer le plus largement possible ces supports.

Par ailleurs, des sets de table sur le thème de la prévention des risques liés à la baignade (modèle ci-joint), sont disponibles auprès de mes services y compris en sous-préfecture, pour être distribués aux lieux de restauration se situant à proximité des zones de baignade.

Je vous remercie de votre plein engagement dans cette campagne de sensibilisation du public pour assurer la sécurité des vacanciers et leur délivrer les messages de prévention adaptés.

Françoise SOULIMAN



Copie à :
Monsieur le secrétaire général
Madame la sous-préfète de Saint-Dizier
Monsieur le sous-préfet de Langres
Monsieur le directeur départemental de la Sécurité Publique
Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie départementale
Monsieur le directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours